

Mallemort, le 18 janvier 2024,

# LE PARLEMENT DE L'EAU DE LA DURANCE LANCE SES OPÉRATIONS

Face aux défis du changement climatique et à ses conséquences sur la Durance et ses affluents (biodiversité, crues et inondations, approvisionnement en eau des trois-quarts du territoire régional), le « parlement de l'eau » du bassin de la Durance s'est réuni au grand complet ce jeudi 18 janvier, pour officiellement lancer ses travaux.

## UNE FORTE MOBILISATION

Près d'une centaine de représentants politiques, d'agents administrations et d'acteurs associatifs et économiques du territoire Durancien, réunis au sein de la Commission Locale de l'Eau Durance (CLE), ont partagé le constat des défis à relever pour la préservation des milieux, la protection contre les inondations et la raréfaction annoncée de la ressource en eau et ont travaillé sur un programme d'actions concrètes en vue de répondre aux énormes défis du changement climatique à court, moyen et long terme.



Présidée par Marion Magnan, Vice-présidente du conseil départemental des Alpes de Haute-Provence, accompagnée du Préfet des Alpes de Haute-Provence, Marc Chappuis, d'Annick Mièvre, déléguée régionale de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse, de Bénédicte Martin, Vice-Présidente du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, de Yves Wigt, président du SMAVD, cette assemblée a

fixé les objectifs de travail pour les prochains mois et les prochaines années, concrètement porté dans le cadre de quatre commissions thématiques.

## UNE COMMISSION EAU ET USAGES

Les dernières études climatologiques annoncent des baisses sensibles de la ressource en eau sur le bassin de la Durance qui est le véritable château de la région. Les impacts socio-économiques en jeu sont donc majeurs. La production agricole, le tourisme, la production hydroélectrique et l'industrie sont les plus dépendants. Une baisse de la ressource risque d'impacter également la qualité des eaux superficielles et souterraines, enjeu majeur pour l'alimentation en eau potable et les milieux.

Les acteurs de la CLE, ont décidé de mettre en place une commission spécifique qui va s'attacher à évaluer les actions d'adaptation pertinentes : économies d'eau, évolutions des capacités de stockage, évolutions de la répartition entre les usages. Les membres réunis au sein de cette commission s'appuieront sur des outils et sur les données fournies par les experts du changement climatique dont l'outil de modélisation C3PO développé par le SMAVD.

## UNE COMMISSION « AGIR MAINTENANT FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE »

Cette commission, permettra de mettre en lien les différentes actions déjà lancées en vue de modifier nos pratiques et d'impulser de nouvelles mesures qui peuvent être rapidement mises en œuvre. La commission portera un travail de coordination important pour permettre une vision globale, concrète et coordonnée des avancées de notre territoire menées par de nombreux acteurs publics et privés.

2



## UNE COMMISSION « MILIEUX ET INONDATIONS »

L'eau dont la raréfaction inquiète, est aussi l'eau des rivières et des zones humides. Ces milieux sont le support d'une biodiversité exceptionnelle, abritant une faune et une flore spécifique à notre territoire et qu'il faut préserver. Ces rivières sont aussi celles qui peuvent déborder et causer d'importants dégâts comme ceux subis sur les affluents du Guillestrois et de l'Ubaye début décembre.

La mise en œuvre d'une gestion et d'une restauration des cours d'eau pour préserver la biodiversité et sécuriser nos territoires sera au cœur des travaux de cette commission. La commission dressera un diagnostic des enjeux de biodiversité, de gestion morphologique des rivières et de sécurité et définira des priorités d'actions dans tous ces domaines.

## UNE COMMISSION « CONNAISSANCE ET COMMUNICATION »

Enfin, les acteurs de la CLE se rejoignent sur le besoin de mieux connaître et faire connaître les enjeux de l'eau et des milieux naturels. Pour cela il est nécessaire de disposer d'informations objectives pour comprendre et partager la connaissance. Cette commission identifiera les données nouvelles nécessaires, favorisera la coordination entre les différents suivis déjà réalisés et mettra en œuvre des actions de partage et de sensibilisation du grand public.

**L'ensemble de ces commissions contribuerons à l'élaboration du futur Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du territoire Durancien (SAGE Durance). Le SMAVD, structure animatrice de cette démarche, se réjouit de la forte mobilisation des acteurs pour engager ce travail collectif.**

3

## CONTACTS

Christian Doddoli – Directeur Général

[Christian.doddoli@smavd.org](mailto:Christian.doddoli@smavd.org)

Tel | 06 82 56 39 28

Odilon Desmoulins – Responsable Communication

[odilon.desmoulins@smavd.org](mailto:odilon.desmoulins@smavd.org)

Tel | 04 90 59 48 58 - Mobile | 07 84 45 71 06